

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2019

Membres présents : 11

Membres excusés : 4

Mme Bernadette EL ASRI (pouvoir à Pierre PONVIANNE)

Mme Emilie BONNIER (pouvoir à Christine MAGAUD)

Mme Isabelle TISSOT (pouvoir à Mme Mireille LAINEZ)

Mme Isabelle DELORME (Excusée)

### Secrétaires :

Lucie GRANJON et Bernard ORIOL

Monsieur le Maire remercie Mme Lucie GRANJON d'avoir accepté son invitation à participer au Conseil Municipal de ce jour.

Approbation du compte rendu de séance du 21 décembre 2018

### Personnel :

\*Remplacement de la Directrice du Périscolaire :

Trois candidats diplômés ont été reçus (Mr Denis PINOT, Mme Clarisse DENHIN et, Mme Célia BERNARD) et, Mme Sophia ROBERT candidate non diplômée.

La candidature de Mr Denis PINOT a été retenue.

Son contrat débutera le 1<sup>er</sup> mars 2019.

\*Mr Frédéric REVEILLE : Un nouveau contrat pourra lui être proposé prochainement.

\*Mme Marie-Pierre VRAY : Sa disponibilité sera échue en début du mois de février.

Le Comité Médical après avoir refusé à deux reprises la longue maladie n'est plus compétent. Mme VRAY doit faire un recours auprès du Comité Médical Supérieur.

\*Le contrat de Mme Aurore GIRAUD se termine le 7 mars 2019.

Son renouvellement est à envisager.

\*Mr Bernard CLAVIER a demandé sa retraite pour invalidité. Des expertises sont prévues en mars.

### Ecole :

\*Conseil d'Ecole du 12 février :

Au cours de ce conseil sera présenté le résultat du sondage réalisé par les parents d'élèves élus, sur la possibilité d'étendre les heures de garderie.

70 familles ont participé à ce sondage. Elles représentent 112 enfants sur 161 inscrits.

- 47 familles ne souhaitent pas de changement (soit 71 enfants)

- 12 familles souhaiteraient l'ouverture de la garderie à 7h00 (soit 20 enfants)

- 17 familles souhaiteraient la fermeture de la garderie à 18h30 (soit 32 enfants)

Après débat, le Conseil municipal souhaite attendre les remarques du conseil d'école afin de se prononcer.

\*Inscription des enfants extérieurs à la commune :

Pour rappel, l'école de Marols n'accueille pas les enfants de moins de 5 ans.

Une nouvelle demande de scolarisation à l'école de Luriecq d'un enfant de la commune de Marols a été réceptionnée.

Le conseil municipal donne son accord sous condition que les frais de scolarité soient bien payés par la commune de Marols.

\*L'approvisionnement de la cantine par l'épicerie « Comptoir de Campagne » se déroule bien.

### Travaux en cours :

\*Commerce de la Maison Boyer :

- Le fonds de commerce du « Bar Tabac » s'étant vendu aux enchères en début d'année, la commune n'a pas pu acheter la licence IV prévue au bail signé avec « Comptoir de Campagne »

A noter que le bar tabac pourrait rouvrir au mois de mars

- Recherche d'une licence IV : Une licence disponible a été trouvée à Firminy au prix de 5000 Euros. Les démarches pour son acquisition sont en cours.

- Point sur les dépenses engagées pour le local commercial : Bilan en cours de réalisation.

Pour rappel, la société « Comptoir de Campagne » a pris en charge la totalité de ses aménagements et matériels.

\*Maison place de l'église :

- Architecte et AMO : prochaine réunion le lundi 28 janvier à 15h00.

Il sera demandé à Mr MARECHET de réfléchir à la création de deux studios au second étage. Le plan actuel prévoit un seul appartement.

- Demande de subventions : En cas de création de logements « apprentis », la subvention pourrait être comprise entre 20 et 30 %.

\*Maison Saint Irénée : Mr le Maire a contacté Mr CHABANNE (Président de l'association). Une estimation du bien a été demandée par l'association Saint Irénée.

Suite à cette dernière, la mise à prix sera déterminée.

\*Noms de rues : La commande des numéros de rue a été effectuée.

Les plaques devraient être réceptionnées au courant du mois de février.

Elles seront distribuées par les conseillers.

\*Projet voirie 2019 : La commune souhaitait réaliser les travaux de voirie de 2020 en 2019. Cependant, LFA a reçu beaucoup de demandes de communes et ne pourra pas satisfaire budgétairement l'intégralité de ces projets. De ce fait, nous ne pourrions anticiper nos projets voiries de 2020.

\*Collecte des déchets :

La taxe sur les ordures ménagères ne fera plus l'objet d'une facturation spécifique.

La redevance sera intégrée à la taxe foncière.

Des poubelles jaunes seront distribuées gratuitement au mois de juin. Elles remplaceront les sacs plastiques jaunes.

\*Aménagement « Club des jeunes » :

L'entreprise CHOUVELON a réalisé les travaux de peintures murales et de sols souples.

Dix tables ont été acquises pour 400 €.

#### SIDECM :

\*Point sur travaux de Charbonnières :

- L'assainissement sera prochainement mis en fonction.

- Plusieurs aménagements restent à faire pour l'adduction d'eau.

\*Projet 2019 : Souhait d'apporter l'eau potable dans les hameaux non desservis à ce jour. L'étude sera lancée pour déterminer les budgets nécessaires à ce projet.

\*Facturation : Les factures ont été réalisées et devraient prochainement être envoyées.

#### PLU :

Enquête publique :

- Elle se déroulera du 18 mars au 18 avril inclus.

- Durant cette période, le commissaire enquêteur fera huit permanences.

- Le commissaire enquêteur est nommé par la Préfecture.

#### Finances :

\*Pacte de solidarité financière et fiscale :

Le document a été transmis à tous les conseillers municipaux.

Il en ressort que l'harmonisation financière et fiscale de toutes les communes de LFA, est d'une grande complexité. En effet, cela paraît difficile d'émettre un avis sur ce dossier; le conseil espère qu'il n'y aura pas d'impact financier pour la population.

\*CDG 42 délibération assurances : Indemnisation des absences du personnel pour arrêt maladie.

Il nous est proposé de consulter plusieurs compagnies d'assurances pour pouvoir comparer avec nos tarifs actuels.

Le Conseil Municipal prend une délibération en ce sens.

#### Questions diverses :

\*Ariland : L'entreprise va fêter ses trente ans.

Le Président de la société sera prochainement rencontré.

\*Journal la Tribune le Progrès : Le journal souhaiterait refaire un article « Vue du ciel » présentant la commune. Coût de 600 €. Le Conseil donne son accord.

\* Bilan des vœux :

- Vœux du personnel : ils se sont bien passés.

- Vœux de la commune : environ 140 participants.

\*Mise en place d'un cahier de doléances et de propositions :

Le cahier est en place à la Mairie jusqu'au 15 mars.

\*Camion ambulant de vente de pizzas :

Le Maire expose les remarques de Monsieur NAYME (camion « pizzas des balcons ») concernant les journées de présence des camions de pizzas. Il est décidé que le camion « Chez Fred » s'installera en centre bourg (parking Rézo) chaque mardi soir de 17h30 à 22h00 pour éviter la concurrence.

\*Ma commune, ma santé : L'association ACTION a été relancée suite à la délibération déjà prise en 2018.

L'intervention de cette association sur notre commune se fera l'année prochaine.

\*Comptage des lièvres : les chasseurs procéderont au comptage des lièvres du 11 au 15 mars.

---

**Prochain Conseil Municipal : Vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019 à 20h30**